SAS 54 FAISANDERIE
Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000 €
Siège social : 29 avenue Hoche – 75008 PARIS
RCS PARIS B 943 663 203

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Paris, le 23 juin 2025

Je, soussigné,
ABIGESTIM, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, ayant son siège social 29 avenue Hoche – 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 914 695 689, agissant en qualité de **Président** de la société 54 FAISANDERIE,
Représentée par **Monsieur Alexandre BIBAS**,

Vu les statuts de la société, notamment **l'article 15** relatif à la nomination des Directeurs Généraux,

Décide ce qui suit :

- ***Nomination de la société JRT SERVICES en qualité de Directeur Général***

Il est décidé de nommer, à compter de ce jour, en qualité de Directeur Général de la société :

JRT SERVICES, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 60.000 euros, ayant son siège social sis 12, rue Notre-Dame des Victoires – 75002 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 334 027 042,
Représentée par son Président, Monsieur Jean-René TANCRÈDE.

- ***Durée et pouvoirs***

Le Directeur Général ainsi nommé exercera ses fonctions pour une durée indéterminée, sauf décision contraire ultérieure du Président ou de la collectivité des associés.

Il disposera, à ce titre, des mêmes pouvoirs que le Président, sauf limitations expressément prévues par la loi ou stipulées dans les statuts.

- ***Publicité et formalités***

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour effectuer les formalités de publicité et d'inscription modificative afférentes à la présente décision.

Fait à Paris, le 23 juin 2025
En un exemplaire original
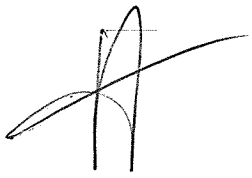
Pour la société 54 FAISANDERIE
Le Président
ABIGESTIM, représentée par Monsieur Alexandre BIBAS